A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Blainville :

QUE le ***Budget 2027*** et le ***Programme triennal d'immobilisations 2027, 2028 et 2029*** seront adoptés à la séance extraordinaire du conseil municipal à être tenue en la salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, le ***MARDI 8 DÉCEMBRE 2026 À 18 H 30***.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et ce programme triennal.

Donné à Blainville,
ce 24 novembre 2026.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier